
Sémantique des langues naturelles

Marion Carel et Oswald Ducrot



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16557>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2004

Pagination : 653-655

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Marion Carel et Oswald Ducrot, « Sémantique des langues naturelles », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2004, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/16557>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Sémantique des langues naturelles

Marion Carel et Oswald Ducrot

Marion Carel, *maître de conférences*
Oswald Ducrot, *directeur d'études*

1. La gradualité

- 1 UN très grand nombre de phénomènes linguistiques sont habituellement décrits au moyen de l'idée de gradualité. Le séminaire a d'abord consisté à en faire l'inventaire, en partant des plus évidents (la comparaison, l'intensification au moyen de modificateurs comme « très ») pour considérer à la fin ceux dont la gradualité est la plus cachée et semble relever, non de l'observation des faits, mais déjà de leur explication. C'est le cas lorsqu'on dit que le deuxième segment de la structure « A mais B » est « plus fort » que le premier segment, ou encore lorsqu'on parle de « réalisation » et de « déréalisation », soit lexicales (un « parent proche » semble « plus » un parent qu'un « parent éloigné »), soit propositionnelle (on donne une valeur plus forte au fait que Jean a compris en disant « il a compris, et cependant le problème était difficile », qu'en disant « il a compris mais le problème était facile »).
- 2 Tous ces phénomènes semblent laisser entendre que la langue fait allusion à des propriétés graduelles, dont certaines structures linguistiques désigneraient les degrés. Cette thèse est particulièrement centrale dans la théorie des topoï, développée par Anscombe et Ducrot, qui place des argumentations dans la signification même des entités linguistiques et décrit ensuite ces argumentations comme référant à des topoï du type « plus une chose est P, plus une chose est Q ». Ces topoï sont supposés en effet relier les degrés selon lesquels un objet peut posséder la propriété P et la propriété Q.
- 3 Or il nous a semblé que la notion de propriété graduelle n'avait pas grand sens. Si l'on peut se représenter la grandeur, et à la rigueur la rougeur, comme des propriétés scalaires, susceptibles de degrés, on ne voit pas en revanche comment scalariser la bonté, le courage, ou la justice (ce qui n'empêche pas que ces mots peuvent entrer dans des constructions comparatives, comme « Pierre est plus juste que Paul »). Nous avons

appuyé cette critique sur l'étude de certains textes de Platon, notamment dans le Phédon, où il est montré que les propriétés auxquelles participent les objets sont des Réalités absolues, auxquelles on ne peut accorder aucune relativité. Nous avons donc tenté de traiter les phénomènes présentés au début du séminaire sans les relier à une conception générale de la propriété graduelle. Par exemple, nous avons repris, pour traiter le comparatif « Jean est plus grand que Pierre », l'idée platonicienne selon laquelle cette phrase attribue la grandeur à Jean et la refuse à Pierre – ce qui posait le problème difficile d'expliquer la compatibilité entre cet énoncé et le comparatif « Pierre est plus grand que Jacques ». Une partie importante du séminaire a été également consacrée à l'étude de « trop ». Il nous fallait décrire la différence entre « prudent » et « trop prudent » sans dire que la deuxième expression marque le dépassement d'un seuil dans une hypothétique graduation de la prudence. Pour ce faire nous avons eu recours à la théorie des « blocs sémantiques », en posant que « prudent » et « trop prudent » désignent deux positions possibles dans un « carré argumentatif ».

2. Approche linguistique de quelques thèmes de philosophie logique

- 4 LE séminaire de cette année a été consacré à Frege, l'un des principaux auteurs modernes relevant de ce que Leibniz a appelé la « voie des exemples » (voie développée au Moyen Âge par les théoriciens de la « supposition »).
- 5 On s'est interrogé sur les applications linguistiques de certains thèmes de la philosophie logique de Frege. Ainsi, la distinction célèbre entre objet et concept a été étudiée comme représentant une des solutions possibles au problème de la prédication. Les difficultés de cette distinction ont été alors présentées comme des difficultés de la conception habituelle de la prédication, qui consisterait à « attribuer une propriété à une chose ». Parmi ces difficultés on a insisté sur la nécessité où Frege s'est trouvé de soutenir que le concept de cheval n'est pas un concept. Cette difficulté nous a semblé pouvoir être retrouvée chez certains linguistes actuels, par exemple dans la théorie des objets de discours de Berrendonner, car cette théorie, pour décrire l'opposition entre énoncé spécifique (« le panda est sorti de sa cage ») et énoncé générique (« le panda est un animal timide »), recourt à une notion de type, parallèle à la notion de concept de Frege, et obligeant Berrendonner, en toute rigueur, à dénier au type « panda » le caractère de type.
- 6 La théorie des descriptions définies de Frege a fait l'objet également de discussions logico-linguistiques. On s'est demandé par exemple comment unifier les différents emplois de l'article français « le » si l'on suppose que l'expression « le chien de ma voisine » est une description définie, au sens de Frege. La fonction qu'a « le » dans ce groupe nominal peut-elle alors être apparentée à celui qu'a le même article dans « le chien est un animal » ?

INDEX

Thèmes : Linguistique, sémantique